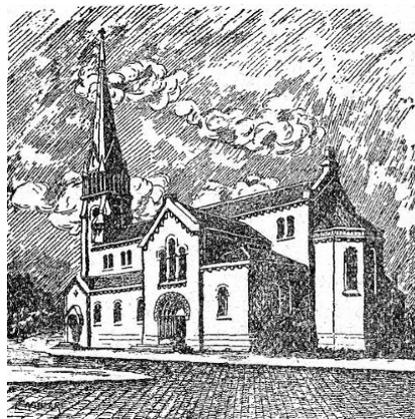


Les Cloches de l'Eglise Notre-Dame de Chauny



Notice Historique

LES CLOCHES DE NOTRE-DAME DE CHAUNY

Les cloches de nos églises ont toujours été intimement unies à la vie paroissiale. Elles en expriment les joies, les deuils, les inquiétudes, les espoirs et les appels.

C'est en l'an 1210 que l'on trouve trace pour la première fois d'une cloche à Notre-Dame.

Depuis 80 ans environ, les religieux Chanoines réguliers qui desservaient la paroisse, s'en étaient allés à Saint-Eloy-Fontaine, mais ils conservaient leurs droits sur Notre-Dame et en assuraient le service. Ils manquaient de cloche □ l'abbé de Chauny leur prêta celle du beffroi de la cité.

En 1603, la paroisse de Saint-Martin vendit à celle de Notre-Dame une petite cloche de 102 livres pour la somme de 612 fr.

En 1663 cette dernière en acheta deux à un fondeur «Du pays barrois □ □

C'est en 1719 que M^e, Charles Denis Dodin de la Vallée, chanoine régulier de la Congrégation de France, curé de Notre-Dame, fit fondre par Jehan Barbier et bénit une grosse cloche de 1647¹/₂ kgs. Le parrain en était Daniel Cathoire et la marraine Catherine-Thérèse de la Vallée.

L'année suivante, la fabrique de l'église en demandait quatre autres à Nicolas Seusse, fondeur à Noyon. Ces cloches donnaient les notes : fa, mi, ré, ut.

Dans le courant des années suivantes, l'une de ces quatre dernières vint à manquer et fut remplacée par une autre de 225 kgs qui fut fondue en 1740 ainsi que le portait l'inscription : «□.m'ont fait refondre en l'an Mil DIIXL - Claudius Marcq me fecit. □

A la Révolution il y avait encore cinq cloches en notre église.

Le 22 septembre 1793, ordre fut donné par la Municipalité au «Citoyen» Lallemand, desservant de la paroisse, de ne garder qu'une seule cloche et de descendre les autres pour être brisées et employées à la fonte de canons. Une protestation de 120 citoyens, signée dans l'église fut la réponse à cet ordre—mais le 7 pluviôse an II (26 janvier 1794), la Municipalité enjoignit de descendre dans les 24 heures, trois des cinq cloches—il fallut cette fois se soumettre.

Il ne resta donc au clocher que la grosse cloche de 1719 et une des petites.

Ensemble, elles devaient pendant près de cent ans, sonner tous les fastes de la paroisse.

Cependant, le bronze lui-même n'est pas éternel, et dans sa séance du 8 janvier 1884, le Conseil

fabrique fut informé par M^e Jardinier, curé de Notre-Dame, que la grosse cloche, fêlée depuis un certain temps, était devenue inutilisable—et qu'il avait demandé à M. le Maire de Chauny la remise d'une autre petite cloche, également fêlée, venant de l'ancien Hôtel de Ville.

La Municipalité fit don de cette cloche à la paroisse et toutes deux furent refondues en 1884 par MM. Drouot et Neveu de Douai.

La nouvelle grosse cloche pesait 1912 kgs et donnait le do—elle se nommait Louise Klébertine, du nom de M. Kléber Journal, maire de Chauny, et de Louise Millon, épouse de M. Leroy, directeur de la Soudière.

La seconde pesait 553 kgs et sonnait le sol.

Elle eut pour parrain le fils de M^e Chatelin, notaire et pour marraine la fille de M. Louis de Vienne, sous-directeur de la Glacerie.

Ces deux cloches coûtèrent 6.655 fr. qui furent en grande partie couverts par la souscription des paroissiens de Notre-Dame.

Elles furent bénites le 2 mars 1884 par Mgr Odon Thibaudier, évêque de Soissons et Laon.

Ce sont elles qui ont bercé la jeunesse des anciens de Notre-Dame.

Mais leur destin ne dura que trente-deux ans et demi.

Au cours du mois de décembre 1916, les Allemands les enlevèrent et durant plusieurs années la paroisse fut privée d'entendre la voix de ses cloches.

Elles manquaient à l'église, elles manquaient à la vie paroissiale.

D'ailleurs celle-ci devient bientôt inexistante du fait de l'évacuation forcée de la ville en 1917.

Quand la tourmente fut passée et que les premiers fidèles revinrent dans leurs ruines, une baraque-chapelle fut édifiée et le bon abbé Dubois, dont le souvenir demeure impérissable, demanda à ses ouailles d'offrir une cloche qui les convoquerait aux offices de la paroisse renaissante. Toute la population répondit à son appel et on acheta une cloche d'environ 300 kgs qui porte cette seule inscription :

DON DES FIDÈLES DE NOTRE-DAME DE CHAUNY

Cependant la Coopérative des Eglises Dévastées reconstruisait le beau monument que nous admirons et faisait fondre par la Maison Blanchet notre grosse cloche de 1250 kgs que Mgr Henri Binet vint bénir le 15 août 1923. M. l'abbé Dubois avait voulu faire plaisir à une nombreuse et distinguée jeunesse en choisissant parmi elle 28 parrains et marraines.

Ce sont ces cloches, mises en sonnerie électriquement dès l'entrée dans notre nouvelle église, en mars 1930 qui retentissent chaque jour du haut de notre clocher.

Cependant les dommages de guerre 1914-1918, pour Notre-Dame, n'étant pas tout à fait épuisés, le Conseil municipal décida en 1938 de les utiliser pour de nouvelles cloches.

Lors du montage de celles de Saint-Martin au printemps de 1939, M. Paccard père, fondeur à Annecy, fit une visite au clocher de Notre-Dame et proposa de fournir trois cloches, en reprenant la petite qui n'était pas en harmonie avec la grosse. Il suggéra, puisque notre église se trouvait sous le patronage de la Vierge, de faire rendre à la future sonnerie les quatre premières notes du « Salve Regina  »

La grosse cloche donnait le mi□ les autres fourniraient le sol dièse, le si et le do dièse. Ces dernières pèsent respectivement 585, 355, 245 kgs. Il en fut décidé ainsi.

Nos trois cloches furent fondues le 21 octobre 1939 à Annecy□ la guerre contre l'Allemagne avait commencé six semaines auparavant□ il fut impossible de les expédier.

Toutefois comme la guerre contre l'Italie menaçait la Savoie, M. Paccard risqua l'envoi des cloches le 1^{er} octobre 1941. Elles passèrent sans difficulté de la zone libre en la zone occupée et arrivèrent à Chauny le 15 octobre suivant. Elles furent accueillies à la Soudière comme machines-outils et garées tout le temps de l'occupation sous un amoncellement de briques réfractaires.

Le 2 septembre 1944, on sonna allégrement la retraite des Allemands, mais à la main□ nous n'avions pas d'électricité pour animer les moteurs.

Durant trois nouvelles années, il fut impossible d'utiliser nos petites cloches. Les établissements Mamias qui devaient les électrifier, n'étaient pas réorganisés□ ils manquaient de matières premières.

Enfin le 1^{er} octobre 1947, nous eûmes la certitude, grâce à l'offre généreuse d'une firme industrielle de la ville, que les huit moteurs nécessaires seraient prochainement exécutés et livrés.

Mgr Pierre Douillard, évêque de Soissons, accepta de venir baptiser les cloches le dimanche 4 janvier 1948.

Voici les inscriptions qui se trouvent en relief sur chacune d'elles :

Bénite en l'an de grâce 1940
Sous le glorieux Pontificat de S. S. Pie XII
Par Son Exc. Mgr Mennechet, Evêque de Soissons
M. Luc Lefèvre étant Maire,
M. l'Abbé Houriez étant Curé de Notre-Dame
MM Albert Grammont, Alexandre Baticle, André
Vinchon étant Conseillers de la Fabrique.
Parrains : MM. Jacques Toulouse et Georges Hocry
Marraines : Mmes Marthe Grammont et Marie Baticle

Je chante avec mes soeurs le SALVE REGINA.

Effigies : Le Christ en Croix
Notre-Dame de l'Assomption
Saint Mombble, Abbé.

**Bénite en l'an de grâce 1940
Sous le glorieux Pontificat de S. S. Pie XII
Par Son Exc. Mgr Mennechet, Evêque de Soissons
Parrains : MM. Gaston Guyot et René Hocquet
Marraines : Mmes Henriette Vinchon et Marguerite
Godard.**

Je prie avec vous pour nos morts.

Effigies : Le Christ en Croix
Notre-Dame de l'Assomption
L'Espérance symbolisée par une ancre.

**Bénite en l'an de grâce 1940
Sous le glorieux Pontificat de S. S. Pie XII
Par Son Exc. Mgr Mennechet, Evêque de Soissons
Parrains : MM. Marcel Heinisch et Marcel Geffrin
Marraines : Mmes Germaine Lepère et Ginette
Macquart.**

Je demande l'union dans la Vérité et la Charité.

Effigies : Le Christ en Croix
Notre-Dame de l'Assomption
La Charité symbolisée par un coeur enflammé.

En vérité une partie de ces inscriptions n'est plus actuelle. Si le Pontificat de S. S. Pie XII est toujours glorieux, Mgr Mennechet a été rappelé à Dieu le 2 juin 1946. Sont décédés également M. Grammont, président du Conseil de fabrique et Mme Grammont et M. Gaston Guyot et M. Alexandre Baticle. Ont quitté Chauny M. et Mme Vinchon, M. Heinisch. M. M. Geffrin. M. Luc Lefèvre est remplacé à la tête de la ville par M. Alfred Leroux.

Mais ce qui demeure, ce qui reste vrai, ce qui constitue la fonction de nos cloches, ce que nous souhaitons entendre se réaliser longtemps et pleinement, ce sont les paroles terminales

gravées sur chacune d'elles :

Je chante avec mes soeurs « Salve Regina ».

Je prie avec vous pour nos morts.

Je demande l'union dans la Vérité et la Charité.

Etab^{ts} A. BATICLE, Chauny

E. H.